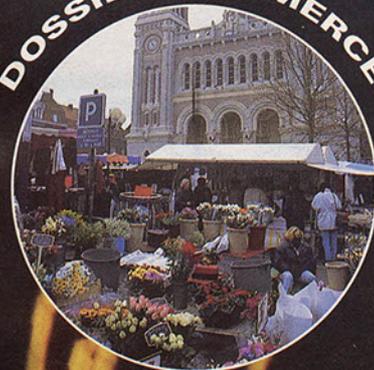


VIVRE à CROIX

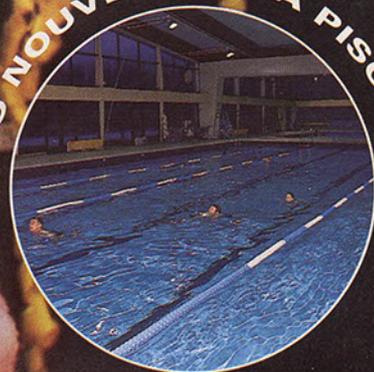
Journal Municipal et d'Information

**Bonnes Fêtes
à tous !**

DOSSIER COMMERCE



DU NOUVEAU A LA PISCINE



**Dossier : Le Commerce pour bien vivre à Croix
Nouveau à la piscine : natation prénatale**

LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 63 de JANVIER - FEVRIER 1997

Association Sportive des Pêcheurs Croisiens

L'association sportive des pêcheurs croisiens va bientôt commencer ses manches pour l'année 1997. Amis pêcheurs si vous êtes intéressés, venez rejoindre notre équipe et partager cette même passion : la pêche au coup dans une ambiance tout à fait amicale.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à notre siège social au 03 20 98 74 49, le soir à partir de 19 H. M. Serge Lemoine

Association Joie et Famille

En ce début d'année, l'Association Joie et Famille et son conseil d'administration présentent à tous les croisiens et croisiennes ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle 1997.

Toujours en quête de bénévoles, l'association lance un appel par le biais de Vivre à Croix. Si vous avez un peu de temps devant vous, si vous pouvez apporter votre aide (même occasionnellement), si vous souhaitez prendre une place à notre conseil d'administration, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour mener à bien notre projet et suivre notre objectif : **se battre pour que des enfants vivent comme des enfants, et leur offrir de vraies vacances**, il nous manque toujours des volontaires. Alors, laissez-vous tenter et venez nous rejoindre. Cette année, l'association vous propose 21 jours de vacances à Ruffec en Charente. Devant le succès remporté l'année dernière à cet endroit, nous renouvelons notre colonie dans ce merveilleux centre.

Dans un parc privé, les enfants âgés de 6 à 14 ans pourront découvrir l'équitation, le tennis, la piscine, le canoé-kayak, l'escalade, le tir à l'arc, le V.T.T.... Il y aura plus de vingt activités manuelles proposées aux jeunes. Sans oublier les excursions : **une journée au Futuroscope**

de Poitiers qui fait toujours la joie des enfants. **Un merveilleux spectacle sons et lumières au Château de la Rochefoucault**, et plein d'autres surprises. L'Association Joie et Famille rappelle que les places sont limitées et qu'il n'est pas trop tôt pour inscrire les enfants. Nous proposons des tarifs compétitifs et des possibilités de paiement échelonné. Toutes les situations financières seront étudiées individuellement avec les familles. (une documentation complète peut vous être envoyée sur simple demande).

Renseignements : Association Joie et Famille, M. Daniel Storme, Tél. Fax : 03 20 11 17 78 de préférence le soir entre 20 H et 21 H. Itinérés : 06 07 55 68 80 (selon la zone) Joie et Famille, une équipe au service de vos enfants.

C.S.C.V.

- Santé - Défense de l'environnement.

Dans le dernier numéro de Vivre à Croix, la C.S.C.V. signalait avoir attiré l'attention de la Municipalité sur les risques de l'amiante et faisait état de la réponse de cette dernière qui précisait que tous les contrôles avaient été effectués et s'étaient avérés négatifs à ce jour. Entretemps, la C.S.C.V. a également interrogé à ce sujet le Conseil Général du Nord qui a la charge des collègues et par conséquent celui du Collège Boris Vian actuellement en cours de rénovation. La réponse obtenue a été la suivante : . S'agissant du Collège Boris Vian à Croix, je tiens à vous informer qu'une clause a été ajoutée au marché de conception-réalisation précisant le traitement (dépose et évacuation en décharge) des bâtiments comportant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir, pour un surcoût total de 1.044.661 F. . Copie de cette réponse a été adressée à la Muniaplité et est à la disposition de tous aux permanences.

- Logement

1) Surloyer :

Selon la C.S.C.V., l'application par Logiciel de la loi concernant le surloyer ne tient pas assez compte de l'aspect social. Il faut savoir qu'au niveau du dépassement du plafond, le démarrage à 30% au lieu de 40% que permet la loi est bien une décision de Logiciel et engendrera des bénéfices pour ce dernier. Comment seront-ils réutilisés dans les constructions à caractère social ? la C.S.C.V. présente au conseil d'administration suit cette affaire de près.

2) Surface utile contre surface corrigée.

A partir du 1er juillet 1996, date d'entrée en vigueur de la réforme P.L.A. le montant des loyers est maintenant calculé sur la surface utile (surface habitable augmentée de la moitié de la surface des annexes privées (balcons, celliers, etc...))

3) Charges

Des négociations sont toujours en cours à la Commission Nationale de Concertation, des points de blocage existant, les bailleurs voulant, entre autre, imposer aux locataires la récupération des frais de surveillance.

4) A.P.L.

A partir du 1/1/1997 l'A.P.L sera remaniée et un taux unique subsistera.

- Congrès

Le congrès national de la C.S.C.V. vient d'avoir lieu à Poitiers. Il définit son orientation pour les 4 années à venir. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

Permanences: Les 1er jeudi et 3ème mardi de chaque mois, de 17 H 30 à 18 H 30 à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde

Association Croix Entraide

Avec l'hiver, l'association joue plus que jamais son rôle pour permettre aux familles en situation de précarité de se vêtir chaudement. De plus en plus de croisiens participent à cet acte de solidarité en

apportant des vêtements lors des permanences. Qu'il en soient remerciés. Nous signalons que l'association est de plus en plus sollicitée pour du linge de maison, des couvertures, de la vaisselle et des ustensiles de cuisine. Tout ce qui concerne ces domaines sera donc le bienvenu.

La fête de Noël aura lieu cette année le lundi 23 Décembre. Après une séance de cinéma, 160 enfants en dessous de 10 ans recevront jouets, coquille et friandises. Les mamans auront droit, elles aussi, à un petit cadeau.

Rappel des permanences :

- le mardi de 14 H à 16 H 30

- le samedi de 10 H à 11 H 30

au 77 rue Jean Jaurès (près de la Poste)

Club de l'Allumette

Le Club de l'Allumette situé résidence Van Gogh, 35 rue Louis Seigneur à Croix, a repris ses activités depuis Avril 1996 tous les mercredis de 14H30 à 18H00.

Ouvert également aux personnes extérieures à la résidence, il vous propose des jeux de société, des animations diverses (loto, tombolas, etc...) et pour clôturer l'année un super réveillon (il est gratuit pour les adhérents).

Chantons ensemble

La chorale tient à remercier la personne qui a répondu à son appel... en faisant don d'un piano à la résidence des Ogiers. Cet instrument, nous l'avons inauguré le mardi 29 Octobre, en donnant une prestation en cet établissement. Le banquet de la Ste Cécile a eu lieu à La Huchette à Mouvaux, le jeudi 21 Novembre. Pour 1997, un grand projet d'excursion est en cours d'élaboration.

A tous nos amis, nous présentons nos meilleurs vœux pour 1997.

Mon Droit m'a dit

Objectif: être un organe de réflexion, de recherche, de proposition et d'intervention pour l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans le secteur de l'action sociale et de la réadaptation.

Moyens:

*consultations juridiques et sociales pour les jeunes et leurs accompagnants

* mesures de prévention au sein des écoles (groupe de travail, conférences)

* partenariat avec les acteurs de l'action sociale sur le terrain

* accompagnement de l'enfant dans l'exercice de ses droits.

Pour tout renseignement, contacter la Présidente, Edith Engrand au 03 20 26 70 89

Croix Rouge Française

En ce début d'année, la délégation croisienne de la Croix-Rouge présente ses vœux de bonheur, santé, prospérité, à la population et aux élus.

Au programme 1997 : 1 ou 2 convois partiront vers la Roumanie, comme nous le faisons depuis 1989, vers les villes de Arad et Schis. Certes, le renouveau se fait lentement avec l'aide de la France, en particulier, mais les besoins médicaux hospitaliers, soins aux orphelins, sont toujours très criants : médicaments, produits phytosanitaires, layette, matériel scolaire.

Exemple : les pompiers volontaires ont reçu en 1995 un camion auto-pompe équipé, rénové, de la C.U.D.L., mais ils montent au feu en jeans et baskets! car bottes et vestes de cuir font cruellement défaut en nombre.

Sur le plan Roubaisien : Secourisme : la saison bat déjà son plein pour la formation et la spécialisation. L'équipe active s'est vu attribuer une ambulance du SAMU ces derniers jours, grâce au fruit de son travail (Paris-Roubaix, Foire de Lille - Zénith, etc...) et aussi l'aide de certaines municipalités dont celle de Croix.

Maintien à domicile des personnes âgées Croix représentera son projet aux autorités compétentes en 1997. La Croix Rouge ne peut qu'appuyer cette initiative et tient à disposition ses cours de formation d'aide-soignante, infirmière, agent spécialisé auprès des personnes âgées, ou aide-puériculture.

Renseignements: Croix Rouge Française 25 r. du Pays à Roubaix T. 03 20 11 07 89

A cette adresse se tiennent la banque alimentaire et le vestiaire sous la direction de M. Scherperel et Mme Delys.

Culture et bibliothèque pour tous

Après une rentrée très animée par le concours photos sur le thème **Lire, quel plaisir**, et le jeu de piste du temps des livres où les lecteurs participants ont été récompensés par un cadeau, la

bibliothèque s'apprête à lancer son 9ème prix **Lire, Elire**.

Dès le début du mois de Janvier, cinq auteurs vous sont présentés et vous votez pour l'ouvrage. Au mois de Juin, l'auteur sélectionné vient à Lille pour une rencontre, c'est le moment de venir découvrir des livres nouveaux et de trouver une bonne détente au milieu de l'hiver.

A la bibliothèque pour tous, vous trouverez un grand choix de livres pour adultes, adolescents et enfants : romans policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées. Elle est animée par une équipe de bibliothécaires toujours présente pour vous aider et vous conseiller selon votre choix.

A Croix Centre : 8 rue de la Fonderie T. 03 20 45 82 42

Heures d'ouverture :

Mardi de 16H30 à 19H

Mercredi de 10H à 12H - 15H à 17H30

Vendredi Samedi Dimanche de 10H à 12H

A Croix St. Pierre : 28 place de la Liberté

Mardi de 9H30 à 11H30

Mercredi de 9H30 à 11H30 - 16 H à 18 H

Samedi de 10H à 12H

A Croix Mackellerie : rue Van Gogh rue Louis Seigneur

La bibliothèque est ouverte à tous : enfants, adultes, adolescents.

Un choix nombreux vous est proposé, pour votre distraction, votre culture, votre évocation.

Heures d'ouverture :

Mercredi de 14H à 16H

Jeudi de 10H à 11H45

Vendredi de 18H à 19H

Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Croix

La santé pour 1997

Ce pourrait être le seul souhait formulé à l'aube de l'année nouvelle tant il est important ; il est en tous cas en tête des vœux que forme à votre intention le Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Croix.

Puisse cette année 1997 être pleine de générosité, de solidarité, - tant et tant de gens ont besoin des autres. Cette solidarité est manifestée, entre autre, de façon régulière par les Donneurs de Sang bénévoles de Croix, lesquels sont entre 3 et 400 à participer, bon an mal an, aux

collectes de sang organisées à Croix, qu'ils en soient à nouveau chaleureusement remerciés.

Il n'y a pas si longtemps, un quotidien titrait: LE SANG ARTIFICIEL à l'occasion du lancement d'un nouveau produit sanguin artificiel, une hémoglobine thérapeutique pouvant TEMPORAIREMENT se substituer au sang. Il s'agit d'un transporteur d'oxygène pouvant être administré en situation d'urgence sans avoir à attendre les résultats de la recherche du groupe sanguin. Sa durée d'action est limitée (de 6 à 8 heures), elle ne supprime pas les besoins en transfusion classique. Si la science transfusionnelle progresse d'un petit pas à la fois, l'on est quand même loin de l'avènement d'un sang

OTALEMENT artificiel, d'où la nécessité absolue de continuer à mobiliser les donateurs potentiels.

Dans notre pays, entre 5 et 600.000 malades et blessés en moyenne par an ont besoin de produits sanguins pour le traitement que nécessite leur état. C'est grâce à la générosité manifestée par un certain nombre de leurs compatriotes qu'ils peuvent être soignés.

LE SANG... MIEUX VAUT EN
DONNER QU'EN RECEVOIR !

Fédération Nationale des Combattants Volontaires

Chers compagnons, amis, et vos proches, comme chaque année, je vous présente mes vœux, que je vous renouvelle de très bon cœur.

1996 a été mouvementé... en 1997, notre section aura 10 ans d'existence et nous aurons l'honneur de recevoir le Congrès National.(formidable).

Ce que je vous demande le plus, tenez bon, restez-nous fidèle, respectez votre signature en venant aux Volontaires. Moi, je vous fais confiance. En cas de problème, Francis est là.

Encore tous mes vœux et mes sincères amitiés. Mon temps vous est acquis.

Aumônerie du Collège Boris Vian

Calendrier Janvier et Février 1997

- Chaque semaine à la Maison de l'Aumônerie, 4 place de la Liberté à Croix St. Pierre :

* rencontres des équipes 6èmes avec leurs animateurs

* rendez-vous pour les 5èmes : le vendredi de 17H30 à 18H30

* pour les 4èmes-3èmes : permanence le mardi de 17H à 18H.

pique-nique le mercredi de 12H à 13H30
RAPPEL : il est possible de démarrer à l'aumônerie à n'importe quel moment de l'année et d'y venir, même si le jeune n'est pas baptisé ou n'a jamais participé au catéchisme.

-Rendez-vous importants à retenir:

* pour les 6èmes : inter-équipes suivi de la messe à St. Pierre = le dimanche 19 janvier 1997 à 9 H 45.

* pour les 5èmes-4èmes-3èmes : le samedi 18 janvier 1997 à 14 H (lieu à préciser - voir affichage) rencontre avec Dominique LEMAY, éducateur aux Philippines qui viendra nous parler de ce qu'il vit et entreprend pour les enfants de la rue - Le dimanche 19 janvier 1997 de 11H30 à 16H30 : messe, pique-nique, débat (thème à préciser), détente.

* pour tous : messe animée par les jeunes des aumôneries du secteur le samedi 8 Février 97 à 18H au Sacré-Coeur de Flers.
Contact : Danièle Hau - T. 03 20 24 83 06

Amitié Partage S.O.S. dépression

Permanence : à Croix -
Maison pour Tous (M.J.C.)
Salle Arthur Rimbaud,
93 rue Jean Jaurès le lundi de 18H à 20H.

Accueil des villes françaises Roubaix-Croix- Cysoing et environs

Vous arrivez dans le Nord, vous voulez connaître ou faire connaître notre région: bénéficiez d'informations, de contacts amicaux grâce à des visites, sorties et activités diverses. Le Nord s'ouvre ainsi à vous, sous un visage nouveau.
Le programme trimestriel est disponible à:
la Mairie et à la Maison des Associations,
24 place de la Liberté à Roubaix
T. 03 20 73 46 64
ou 03 20 54 80 52

Association des parents d'élèves et élèves de l'école municipale de musique de Croix

Nos enfants ont choisi d'apporter une note musicale à leur vie. L'A.P.E.E. a décidé de soutenir leur enthousiasme.

Petits et grands évoluent dans une école de musique de qualité dans laquelle des professeurs leur enseignent l'art du solfège et de l'instrument. Ensemble, ils réalisent de superbes manifestations musicales.

Mais les écouter n'est pas suffisant.

L'A.P.E.E. veut que le dynamisme de ces artistes soit encouragé et récompensé.

Cette soif de jouer doit passer le mur du son pour donner l'envie à d'autres enfants de les rejoindre.

Alors, pour nous aider, adhérez à notre association (50 Frs/an) ou devenez membre bienfaiteur (15 Frs/an).

Souscription à adresser à :

Association des Parents d'élèves et élèves de l'école municipale de musique de Croix
27 rue Jean Jaurès 59170 CROIX

Plus nombreux nous serons, plus actifs nous pourrons être !...

Alcooliques Anonymes

Si vous avez un problème d'alcool, les Alcooliques Anonymes peuvent peut-être vous aider. Réunion chaque lundi à 20H30
Maison pour Tous, 93 rue Jean Jaurès
T. 03 20 75 72 61

Association Nationale des veuves civiles chefs de famille

L'Association informe les veuves de Croix, qu'une permanence d'accueil et d'information se tient à leur disposition le 1er samedi de chaque mois de 10 H à 11 H au C.C.A.S. rue Léon Déjardin.

Cette association, créée par des veuves, se donne comme objectifs :

- de les informer de leurs droits souvent mal connus,
- de les aider dans leurs démarches administratives,
- de les représenter auprès des pouvoirs publics en faisant progresser la législation qui, peu à peu, améliore leurs conditions de vie,
- d'assurer un accueil et une écoute nécessaires dans les moments de désarroi.

Se regrouper au sein de l'association en y adhérant est indispensable si nous voulons nous faire connaître des pouvoirs publics et faire évoluer favorablement la situation des veuves.

Ligue Nationale pour la liberté des vaccinations

La ligue pour la liberté des vaccinations a travaillé ces derniers temps sur un problème général « *malnutrition, pauvreté et développement intellectuel* » et sur un problème régional : les causes de décès dans le Nord.

La lecture d'un intéressant article paru dans *Pour la Science* de Mai 96, p. 90, a retenu notre attention, en particulier une expérience faite au Guatemala. La malnutrition entraîne un affaiblissement des défenses immunitaires. Un apport en protéines, vitamines, sels minéraux et calories aux femmes enceintes et aux enfants de moins de sept ans a fait chuter la mortalité infantile de 68%. Or, sur notre planète :

- 1 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable (d'où les épidémies de choléra entraînant des déshydratations diarrhéiques).

- 3 milliards d'individus ne mangent pas à leur faim.

La lutte contre la malnutrition et la réalisation de réseaux d'eau potable nous paraît donc la priorité que devraient retenir les organismes internationaux du type OMS, UNICEF, etc...

Suite à la campagne du Conseil Général du Nord sur la recrudescence de la tuberculose, nous avons repris les statistiques de mortalité dans le département du Nord. Sur les 350 cas de tuberculose qui apparaissent chaque année, 30 décèdent. Une dizaine décèdent d'hépatites, tout type d'hépatite confondue aussi bien de type B, C que les hépatites médicamenteuses. Ces chiffres sont à rapprocher du nombre de morts par an dû au cancer : 11.000, par suicide 900, par accident de la route 450.

Nous avons également réfléchi à partir d'un article paru dans *Le Monde* du 8 Août 1996 où le journaliste écrivait que « l'actuelle prévention immunitaire est très discutée, le BCG n'étant pas d'une très grande efficacité ».... Dans les pays occidentaux, la tuberculose touche de plus

en plus les « sans domicile fixe » et les toxicomanes. Un autre article paru dans *Le Quotidien du Médecin* en Mars 1995 a également retenu notre attention: « le traitement de brève durée sous surveillance directe (TSD) est le moyen le plus efficace de lutte... dans les communautés fortement touchées par la tuberculose ».

Rappelons également que les cas de tuberculose apparaissent principalement dans les milieux défavorisés. Comme l'écrivit un professeur de la faculté de médecine de Lille, « la tuberculose est avant toute chose une maladie sociale, fille de la pauvreté et de l'ignorance ».

Par ailleurs, nous avons vivement recommandé la lecture du livre de Louise Lambrichs *La Vérité Médicale* dans lequel elle parle entre autre de Louis Pasteur (collection du livre de poche pluriel).

Ligue nationale pour la liberté des vaccinations (section Nord) 19 chemin de la passe d'Armes 59700 Marcq en Baroeul T. 03 20 72 45 47 ou 03 20 24 05 52

Amicale des pré-retraités et retraités de l'I.H CASE Croix

Les Américains, la CIMA, IH et maintenant CASE.

Une usine bien connue des populations de la ville de Croix, qui dresse sa silhouette et occupe encore beaucoup de place, rue de la Gare, Hannart et Dubled.

De nombreuses personnes habitant Croix y ont travaillé et y travaillent encore.

Des moments forts ont été vécus dans cette usine... travail, lutte pour l'emploi, afin de conserver le site et les personnes dans celui-ci.

- Une amitié, une solidarité, des liens se sont créés, outre les personnes qui s'y retrouvaient tous les jours. C'est à conserver - et à entretenir.

- C'est pour cela que s'est créée une amicale des pré-retraités et retraités de l'IH - CASE Croix (APRRIHCC).

Ces liens sont maintenus et renforcés par des activités décidées, organisées ensemble ainsi que par des rencontres ou conjoints et famille sont invités, tout en restant en contact avec les actifs. (Ces anciens sont aussi à la disposition des plus jeunes - en école ou autre - qui souhaiteraient connaître le monde du travail, ce qu'il était, ce qu'il est).

- Les adhérents qui sont déjà plus de 100 peuvent ainsi participer aux jeux de boules, jeux de société, à la salle Rimbaud. Randonnées pédestres permettant de découvrir la région. Ces activités se font régulièrement, d'autres sont en perspective. Des rencontres ont déjà eu lieu: après-midi dansant et soirée loto qui ont apporté joie et détente pour tous ceux et celles qui y ont participé.

Une autre rencontre qui s'est préparée activement est celle qui a lieu à l'occasion de la traditionnelle fête de St. Eloi, chère « aux métallos » et aux anciens métallos. Un pot de l'amitié a été suivi d'un repas et proposé à tous le dimanche 8 Décembre 1996, salle du Crêchet à Croix. Alors, si les anciens, pré-retraités, retraités de I.H CASE veulent rejoindre l'amicale... c'est très facile.

Adresser un courrier à APRRIHCC C.E. CASE - 71 Av. Hannart 59170 CROIX

Pour tous contacts: Paul Destailleur Président

Europermis voyages

C'est une équipe de chauffeurs d'automobiles à votre service tous les jours.

En effet, nous proposons divers services tels que: l'accompagnement de personnes du 3ème âge, la conduite de votre voiture, la location de véhicule ou d'un minibus (7 à 9 places) avec chauffeur. Pour la journée, le week-end, la semaine ou au mois. Transports personnalisés, urbains, autoroutes, toutes distances dans la région, Province, Paris, Etranger.

Europermis voyages vous conduisent au restaurant, thé dansant, anniversaire, grand magasin, voyage de groupe, excursion, littoral, culture, salle de cinéma, salle de théâtre, festival, foire, etc...

N'hésitez pas, contactez-nous au 03 20 70 50 87 ou 06 09 62 09 81 Alain Delattre

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Antenne de ramassage de vêtements et de denrées alimentaires:

Résidence du Parc 6, av. Lacépède - CROIX

Tél: 03 20 72 67 67

INFORMATION

Réunion publique, sécurité, centres aérés 4-5

DOSSIER

Le commerce pour bien vivre à Croix. Les initiatives commerciales sont nombreuses à Croix. En cette fin d'année, les animations attireront la clientèle.

Pascal Borrin, conseiller délégué répond à quelques questions 6-7-8-9

BENEVOLAT

Les croisiens font don de leur temps et de leurs compétences au bénéfice des autres.

Parmi eux, Charles Luc Toulemonde s'investit notamment au profit de la gérance de tutelle,

Inser'Croix, la Cigale 10-11

ASSOCIATIONS

La campagne des Restos du Cœur est ouverte.

Coup d'œil sur cette association dynamique 12

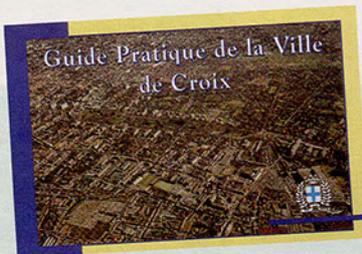
PISCINE

Du nouveau à la piscine et, en particulier, des cours de natation prénatale dès le 7 Janvier 13

AGENDA

Salon des Antiquaires, Salon du Mariage, Festival de musique de chambre, bourse aux armes...

des dates à retenir ! 14-15



Tenez à jour votre guide !

Le guide pratique de la Ville de Croix est paru. Malheureusement, quelques omissions que nous voulons réparer s'y trouvent. Ainsi ont été "oubliés" :
 - Mme Chantal LANNOY, pédicure podologue, 11 rue Ghesquière, tél. 03 20 72 35 83 ;
 - M. Philippe DEBUCK, kinésithérapeute, 1 rue de la Brasserie, tél. 03 20 45 83 83 ;
 - M. WATINE, boulanger, 26 place de la République, tél. 03 20 72 24 61.

Par ailleurs, la messe du samedi soir à l'Eglise St-Pierre a lieu à 18 h 30 et non 18 h 15.

Que tous acceptent nos excuses !

D'autres erreurs se sont peut-être glissées. Il est extrêmement difficile de tenir de tels fichiers d'informations à jour car les renseignements ne nous parviennent pas toujours.

Dès lors, si votre adresse, votre activité au niveau professionnel ou associatif évoluent, pensez à en informer les services de la Mairie !

Directeur de la publication :
M. Michel Carnois

Rédaction : Sylvie Beck

Photographe : Marc Demeure

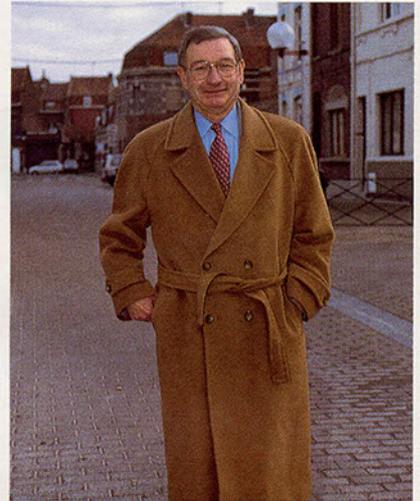
Conception - Réalisation - Photogravure :
Studio DC 4

Impression : HPC

Appel aux bénévoles !

Chaque jour, dans la vie municipale, différentes actions peuvent être entreprises ou opérations mises en valeur parce que des personnes ont, bénévolement, consacré du temps ou ont permis aux uns ou aux autres de profiter de leurs compétences. Dans ce journal, au fil des pages, on en trouve de nombreux exemples : qu'ils agissent aux restos du cœur, à Inser Croix... qu'ils fassent vivre la ville et le "courrier des associations" joint à ce journal grâce aux activités qu'ils engagent dans les clubs ou associations. Le forum des associations, qui a eu lieu en Septembre dernier, est une autre illustration de ce dynamisme, de cet engagement, de cette volonté et de cette fierté d'agir qui animent un certain nombre de Croisiens. Pourtant, l'on décèle, ici et là, quelques carences. Et l'on entend de plus en plus fréquemment des responsables de clubs rechercher des "bonnes volontés" qui les aideraient dans leur tâche quotidienne. D'un autre côté, de plus en plus de gens disposent d'un peu de temps libre parce qu'ils sont en retraite, parce qu'ils béné-

ficient d'une pré-retraite, parce qu'ils disposent d'horaires qui leur offrent de la liberté. Beaucoup d'entre-eux aimeraient se rendre utiles. Mais comment ? Vers qui se tourner ? A qui accorder ce temps, ces compétences ? Aussi la Municipalité a-t-elle eu l'idée de mettre en quelque sorte en adéquation l'offre et la demande. Un groupe de travail va recenser les besoins des clubs et associations ; il va, d'un autre côté, rencontrer les "futurs bénévoles", discuter avec eux de leurs attentes, de leurs centres d'intérêt, les guider et les orienter. Une véritable relation, un authentique contact vont ainsi prendre place. L'on connaît toute la valeur que comporte l'engagement d'un bénévole. Bien des missions, variées, multiples et importantes ne pourraient continuer à exister sans ces personnages qui ne comptent pas leur temps utilisé au bon fonctionnement de leur entreprise au service des autres. Aussi, la Municipalité va-t-elle encourager ce genre d'initiative. En attendant, si ce thème vous intéresse, vous pouvez contacter le service animation de la Mairie.



EDITORIAL

ous entrons dans la période de vœux. Aussi, je suis très heureux, par le biais de cet éditorial, de formuler des souhaits de bonne et heureuse année pour tous.

Respectons cette tradition qui consiste à souhaiter à nos familles, nos amis, aux proches qui nous entourent mais aussi aux autres, une bonne santé, de la joie, du bonheur.

Laissons la chaleur de nos sentiments s'exprimer de manière authentique. Sachons enrichir des liens de fraternité, d'entraide, d'humanité.

La morosité, conséquence des difficultés rencontrées, que la vie sociale, en général, subit doit provoquer désormais une réaction positive et percutante.

Il n'est pas question, ici, d'ignorer les préoccupations et soucis que vivent au quotidien les familles, et qui frappent quasiment toutes les catégories socio-professionnelles. La situation est difficile. Elle l'est ou risque de l'être, à terme, pour tous.

Il s'agit d'être conscients, solidaires, actifs, combattifs. Nous, les représentants de l'Administration Locale les premiers. Vous, à nos côtés, pour nous aider et réciproquement !

C'est avec une parfaite connaissance du contexte local que l'équipe municipale que je dirige respecte une véritable politique volontariste de lutte contre les difficultés économiques et sociales, de lutte contre le repli sur soi, l'exclusion.

Elle agit, à son niveau, chaque fois que cela est possible, en favorisant des initiatives dans des domaines cruciaux et prioritaires même si certains tels que l'emploi ou la sécurité dépassent le cadre du niveau purement local. Les actions menées en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'enseignement, de logement... procèdent de la même intention : dynamiser l'activité croisienne, bâtir les fondations d'un avenir plus souriant.

Nous faisons aussi bouger les choses, les mentalités, faisons avancer les dossiers en nous montrant actifs au niveau de l'intercommunalité, en exigeant l'écho des instances départementales, régionales ou nationales.

Les Croisiennes et les Croisiens ont des ressources, de l'imagination, du courage. Ils veulent "bien vivre dans leur ville" et y vivre, mieux encore, demain.

Regroupons nous autour de ce programme !

Bonne et heureuse année 1997 !

Michel CARNOIS
Maire de Croix



Dans le cadre de l'accentuation des démarches de prévention, la Police Nationale, en collaboration avec les services municipaux organisent des réunions auxquelles sont conviées la population et notamment les personnes âgées. Une première séance s'est déroulée au foyer Van

Sécurité : des réunions...

Gogh, une autre au club J3. Ainsi, après la projection de diapositives, accompagnée de commentaires, Monsieur Sannier, commissaire a prodigué maints conseils et fait appel à la vigilance des uns et des autres. A partir de plusieurs cas très concrets, il a pu sensibiliser les personnes présentes dans la salle puis il a répondu aux questions posées. D'autres opérations de ce genre seront programmées en 1997.

VTT : signalez-vous !

Les jours raccourcissent. Un appel particulier est adressé aux parents dont les enfants circulent en deux roues.

En effet, la police municipale s'aperçoit, chaque jour, que de nombreux vélos ou VTT ne sont pas équipés de lumière. Or, un enfant qui est visible, est un enfant en sécurité.

Soyez donc vigilants !

Le Forum a fait le plein !

Le Forum des Associations et la Journée des Sports qui se sont déroulés en Septembre dernier ont tenu toutes leurs promesses, recevant un public nombreux et curieux.

Un petit concours était lancé à cette occasion afin de récompenser le stand le plus accueillant et l'opération portes ouvertes la plus attractive.

Ont été distingués :

- dans la catégorie "portes ouvertes", 1^{ers} ex-aequo : **Le Club Nautique de Croix et L'Iris Club Judo de Croix**
- dans la catégorie "stand" : **Les pêcheurs croisiens.**



Métro, impôts, travaux...

Le 15 Novembre dernier, une réunion publique s'est tenue en Centre Ville. Les thèmes inscrits à l'ordre du jour concernaient : la fiscalité locale, l'avancement du chantier du métro, l'évolution de la Source, ZAC du Centre Ville.

A propos du premier sujet, Stéphane Leroux, Adjoint aux Finances a rappelé quel était le contexte général dans lequel les Elus avaient été amenés à voter une augmentation des impôts locaux : baisse de la taxe professionnelle, augmentation des charges, désengagement de l'Etat, mais aussi volonté et devoir d'assurer les meilleurs services à la population et de continuer à investir. Quoiqu'il en soit, la pression fiscale reste l'une des moins fortes comparativement aux autres villes du secteur. S'agissant des travaux du métro, les techniciens de la Communauté Urbaine de Lille et de la Sofretu ont expliqué que les nuisances allaient être consi-



dérablement réduites, et les emprises au sol diminuées, la poursuite du chantier s'effectuant essentiellement en sous-sol. Concernant les ouvrages

annexes, les travaux au niveau du puits de départ sont bientôt terminés, ceux du puits d'aération, situé à côté de la Salle des Fêtes seront achevés fin Janvier, ceux du Créchet fin Février. Le réaménagement de la Place des Martyrs débutera en milieu d'année 1998. Enfin, Monsieur Wyffels fit état de l'avancement du projet de la ZAC du Centre Ville. Il présenta notamment les deux gros programmes immobiliers prévus l'un rue Jean-Jaurès, l'autre sur le site, sur la place en shiste, à côté de la Salle des Fêtes.

De plus amples détails seront diffusés dans une plaquette d'information publiée prochainement. Sur tous ces sujets évoqués, toutes les questions peuvent être posées par écrit ou en contactant les Services Municipaux.

Accidents : bilan

La Communauté Urbaine de Lille vient de réaliser une étude portant sur un bilan des accidents de 1991 à 1995.

A Croix, le nombre d'accidents corporels de la circulation, recensés sur le territoire de la commune est de 28. 32 blessés légers ont été victimes de ces accidents. Les victimes étaient : 5 piétons, 16 usagers de deux roues, 11 usagers de véhicules.

Selon la cellule Sécurité Routière, la Ville de Croix se caractérise, par rapport à l'ensemble des villes moyennes, par un taux de gravité faible (7 % au lieu de 26 %). Les accidents se localisent plus en carrefour. Les conflits impliquant un piéton de moins de 10 ans ou un deux roues léger sont sur-représentés. On note peu d'accidents de nuit.

Les répartitions temporelles font apparaître une répartition plus homogène des accidents tout au long de la journée.

Le samedi est le jour où les accidents sont les plus fréquents. Le mois de Novembre est le plus important.

Du 1er Janvier 1991 au 31 Décembre 1995, 193 accidents corporels ont été recensés. Ils ont fait : 2 tués, 13 blessés graves, 232 blessés légers.

Après trois années de hausse régulière (de 1992 à 1994) du nombre d'accidents, 1995 montre une baisse importante. Il n'y a pas de victime grave en 1995.

Centres aérés

Une nouvelle session sera organisée durant les vacances scolaires de Février, soit du jeudi 13 au mardi 25 inclus.

Un centre maternel pour les 2 à 6 ans et un centre à Beaumont pour

les 6-16 ans accueilleront les enfants de 9 h à 17 h.

Une possibilité de garderie d'une heure le matin et le soir est prévue en supplément.

Les inscriptions auront lieu, en Mairie, le mardi 4, mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 de 9 h à 11 h 30 (bureau du sous-sol).

Au-delà de ces dates, plus aucune inscription ne sera prise en considération.



Retraite musicale

Nous avons déjà évoqué l'intention de Bernard Charlet, musicien amateur en retraite, de lancer une association dans le but de regrouper tous ceux qui, comme lui, jouent d'un instrument et aiment la musique.

Il ne s'agit pas de faire concurrence aux autres musiciens mais de profiter du temps libre retrouvé et de se faire plaisir.

L'idée fait son chemin et les échos reçus, à ce jour, sont très favorables. Aussi, une Assemblée Générale aura lieu le vendredi 17 Janvier à 15 h à l'Office Culturel, 68, rue Jules Guesde, afin que soit constituée une association.

Chacun y sera bienvenu.

Pour tout renseignement, contacter : M. Charlet, 181 rue J.-B. Delescluse, (03 20 70 33 58).

Conseil Municipal

Prochaines séances :

Jeudi 6 Février :

Débat d'orientation budgétaire

Jeudi 27 Mars :

Vote du budget municipal

Salle du Créchet - 19 heures

Essai

La Municipalité a reçu des représentants d'EDF-GDF, venus présenter des véhicules dits "non polluants" fonctionnant à l'électricité ou au gaz. Avantages et inconvénients ont, ainsi, été analysés. Une étude, en terme de coût, doit néanmoins être approfondie. Quoiqu'il en soit, s'il s'avérait que l'usage de telles voitures permettait assurément de réaliser des économies et compte tenu de l'impact sur la préservation de l'environnement qu'elles engendrent, le

parc automobile de la mairie pourrait se doter d'un de ces éléments pourvu que le besoin s'en fasse sentir et uniquement à cette condition !





En une trentaine d'années, la transformation profonde de l'appareil commercial et des modes de déplacement a fragilisé de manière générale le commerce de centre ville ou de quartier. A Croix, le commerce jouit pourtant d'une image favorable. C'est l'un des rares cas de la métropole, cité souvent en référence par les professionnels où les enseignes se succèdent les unes aux autres, où, par quartier, se cristallisent toute une vie, tout un dynamisme autour de l'activité marchande.

Le commerce pour

A St Pierre, là où des magasins avaient fermé, on rouvre ; dans le centre, lieu de passage privilégié, l'activité se diversifie ; du côté de la rue Holden, la clientèle est fidèle ; la Croix Blanche s'est taillée une belle réputation.

Qualité des produits, critère relationnel fondamental, accueil, proximité, complémentarité sont quelques uns des atouts qu'offre le commerce croisien. Ici se mêlent tradition locale, dynamisme des commerçants et volonté municipale.

Celle-ci joue son rôle en effet en encourageant et en coordonnant les initiatives, en assurant l'équilibre au niveau de l'aménagement de l'espace (urbanisme et vie commerciale sont étroitement liés), en favorisant l'émergence de logements par petites unités, d'entreprises et d'équipements publics tels les écoles, en intervenant sur les possibilités de stationnement ou de circulation. Des démarches comme les prêts bonifiés engagées à diverses reprises et qui ont permis de réaliser des travaux d'embellissement et de modernisation à des conditions financières avantageuses ont conduit à améliorer divers magasins. Aujourd'hui, la Préfecture interdit malheureusement de renouveler l'opération. Enfin, en affichant un taux de 12,40 % en taxe professionnelle, Croix reste très compétitif.



Comment attirer ou créer de nouveaux commerces, comment développer encore l'attractivité commerciale, quels besoins faut-il aujourd'hui ou demain encore satisfaire ?

Telles sont les questions que se posent désormais la Municipalité et en particulier Pascal Borrin, Conseiller Délégué aux affaires économiques, au commerce et à l'artisanat, aux côtés des commerçants.

Dans cette mission, la concertation, les démarches sur le terrain jouent un grand rôle.

Ainsi, en matière d'animation commerciale de fin d'année, c'est un véritable partenariat qui conduit à égayer la ville, à inciter les Croisiens à faire



bien vivre à Croix



leurs achats près de chez eux (voir ci-joint).

La mise en circulation prochaine (Mars 1999) du métro est aussi sujet de discussion comme l'ont été les diverses étapes de sa construction.

Comment exploitera-t-on la demande émergeant d'une nouvelle clientèle potentielle ?

Ces questions sont à l'ordre du jour. Le maintien de la vitalité du commerce est un objectif essentiel.

Il est l'un des critères de la qualité de la vie des Croisiens.

Il est l'un des vecteurs de dynamisme économique de la cité.

En fait, Croix mise également sur lui pour bien vivre la ville.

L'animation de fin d'année

Croix, la Ville qui pétille

Comme il est dit plus haut, l'animation de fin d'année est le fruit d'un véritable partenariat entre la ville et les commerçants.

Chacun contribue à répondre aux besoins du public tout en offrant un cadre chaleureux correspondant à l'ambiance de fête propice à la fin de l'année.

Ainsi, les vitrines et magasins sont décorés, un tapis rouge habille les trottoirs, des illuminations égaient les rues, une tombola permettant de gagner des bouteilles de champagne est organisée ; un Père Noël distribue friandises et ballons...

Les magasins sont ouverts exceptionnellement les matinées des dimanches 8 et 15 Décembre ainsi que le dimanche 22 Décembre toute la journée.

Rappelons que ces animations de fin d'année viennent compléter toute une série de démarches prises tout au long de l'année.

Les marchés

Croix peut être fier de ses marchés colorés, accueillants, vivants.

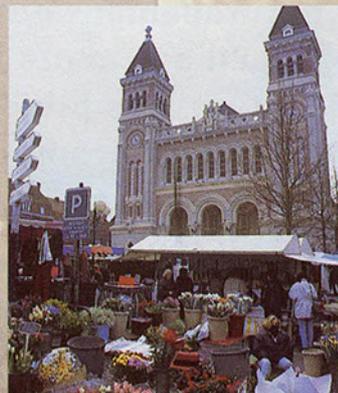
Fruits d'une authentique tradition, ils sont bien intégrés à la vie des quartiers, ils sont très fréquentés.

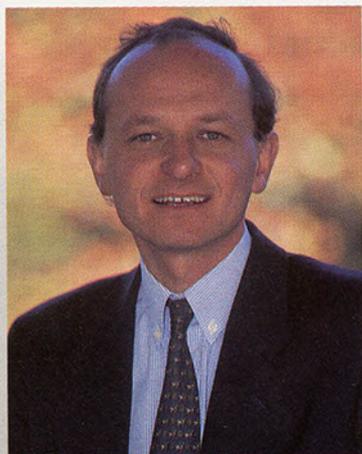
Notons que le marché du centre ville retrouvera, dès que les travaux du métro seront terminés, son cadre sur une Place des Martyrs totalement réaménagée. Ce que bon nombre d'usagers et de marchands attendent !

Aujourd'hui, Pascal Borrin encourage les commerçants à rendre les marchés plus attractifs encore.

Ainsi, diverses opérations ont, d'ores et déjà, été mises en place telles que la possibilité de tester des produits de qualité dans le cadre, par exemple, de la semaine du goût ou d'organiser des promotions ou de mise en valeur d'articles.

Les fêtes de fin d'année y seront célébrées comme ailleurs !





Pascal BORRIN a intégré l'équipe municipale en Juin 95 lors des dernières élections. Nouvel élu, il n'en a pas moins une bonne connaissance du terrain. Le commerce, il connaît bien puisque étudiant, il avait créé et tenu une croissanterie à Lille. Puis il est devenu directeur commercial... et a épousé une pharmacienne exerçant à Croix ! C'est tout naturellement donc qu'il a accepté sa délégation, des projets plein la tête et prompt à se mettre au travail ! Il répond, ici, à quelques questions :

Interview

Vous êtes nouveau dans l'équipe municipale. Qu'espérez-vous et qu'attendez-vous en tant qu'élu ?

L'équipe que nous avons formée autour de Monsieur Michel Carnois est une équipe soudée et complémentaire. Nous avons pour objectif de répondre aux besoins des Croisiens dans les secteurs dont nous avons la charge : sport, culture, école, vie associative, logement... Mais nous désirons aussi maintenir une pression fiscale modérée car nous savons que les impôts locaux ne sont pas les seules charges des familles et des entreprises.

Comment conciliez-vous vie professionnelle, vie familiale et votre mandat ?

Nous pourrions ajouter l'activité sportive. La préparation du prochain marathon de Paris au printemps m'astreint à 3 entraînements par semaine. Comme responsable commercial dans l'habitat, j'ai une activité liée aux disponibilités de mes clients, bien souvent en dehors des heures traditionnelles de travail, du lundi au samedi. Je dispose donc de créneaux horaires pour des rendez-vous en mairie ou dans les entreprises. Je m'attache, malgré un emploi du temps chargé, à préserver ma vie de famille en passant du temps pour des activités avec mes enfants. Nous sommes des fidèles de la piscine de Croix et des ballades en vélo autour du parc Barbieux et de Beaumont.

Quel rôle peut jouer la municipalité dans la vie commerciale ?

La Municipalité s'implique dans le commerce local à plusieurs niveaux :

- à long terme, quand nous favorisons l'arrivée du métro sur la ville ou quand nous réalisons la ZAC du centre ville.
- à moyen terme, quand nous permettons à des opérateurs de logements de réaliser des nouveaux immeubles qui amèneront des clients pour les commerçants.

- à court terme, quand nous participons aux opérations d'animation avec les commerçants sédentaires ou ceux des marchés croisiens.

En quoi consiste le mandat de Conseiller Délégué à la vie économique et commerciale ?

La délégation est dirigée vers le commerce d'une part et vers l'entreprise d'autre part. En ce qui concerne le commerce, comme je viens de le dire, notre implication est de tous les moments.

Favoriser la reprise des commerces de St-Pierre, travailler sur la nouvelle place des Martyrs qui recevra plus de commerçants non sédentaires qu'avant, l'arrivée du métro, favoriser les animations commerciales, prévoir des stationnements... Notre action est aussi dynamique vers l'entreprise. Bien que nous ne disposions que très peu de terrains sur la ville, nous créerons en 1997-98 une nouvelle zone d'activité à proximité de la gare. Elle pourra accueillir des entreprises qui créeront elles-mêmes des emplois sur la ville. Notre rôle consiste aussi à rencontrer les chefs d'entreprise pour mieux connaître ceux qui participent à hauteur de 60% du budget municipal grâce à la taxe professionnelle.

Quels sont vos intentions, vos espoirs ?

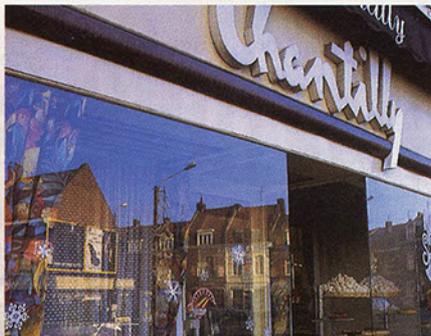
Nous avons un tissu commercial très dynamique comme il en existe encore peu dans les autres villes. Et nous nous devons de le défendre. Pour cela, il faut que nous soyons unis. Unis dans les réalisations de nos actions, dans l'organisation d'actions spécifiques. Faisons le tous ensemble ! Au niveau des entreprises, ne disposant plus de terrain pour accueillir de nouvelles entreprises, il faut que nous ayons une réflexion sur les sites industriels mal exploités pour réussir à les transformer en zones créatives d'activité et d'emplois.



Mme Martine Thierry. En Février l'année dernière, Martine Thierry a créé une nouvelle activité à Croix, en ouvrant, dans le centre ville, un atelier de retouche. Elle avait exercé cette même profession durant quatorze ans à Marcq-en-Barœul. Puis revenue dans le Nord, à Croix plus précisément, il y a trois ans, elle décide de franchir à nouveau le pas. Elle en est, aujourd'hui, ravie : "Ça marche bien. Les gens sont contents d'avoir ce genre de magasin-service près de chez eux et Croix est une petite ville sympa, hyper dynamique".



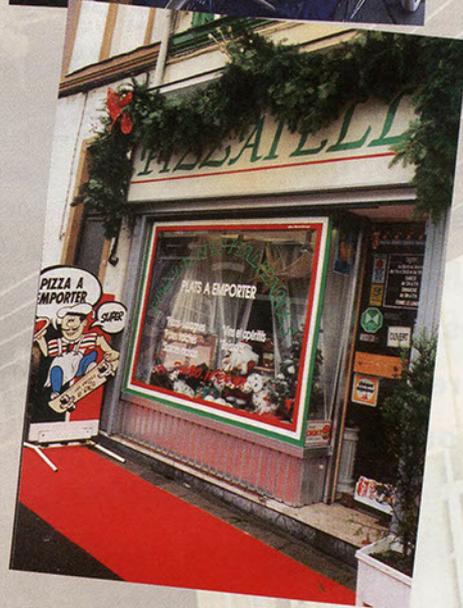
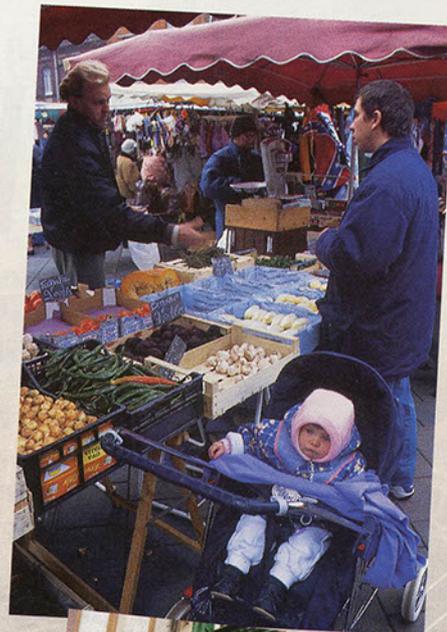
Mlle Véronique Meys. Courageusement, elle a repris la boulangerie, située place de la liberté, il y a un peu plus d'un et demi. Ça n'a pas été facile non pas parce qu'elle est une femme... "La boulangerie, j'ai été élevée dedans" dit-elle avant de poursuivre "ce n'est pas nouveau. Mes parents ont fait ce métier. Mon père, qui a aujourd'hui 74 ans et m'aide encore, a commencé dans cette branche à l'âge de 12 ans. Moi, je suis venue au monde dans ce milieu". Les difficultés ont été dues au fait qu'il a fallu refaire totalement l'atelier et réhabituer la clientèle. Aujourd'hui, ses efforts sont récompensés. Le magasin offre une grande variété de produits. "Maintenant, il faut pouvoir présenter beaucoup de choses, disposer de toutes les nouveautés que ce soit dans les bonbons, les pains ou les gâteaux..."



M. et Mme Vangansbeke. A la Croix Blanche aussi, il y a des changements. Là, il s'agit d'une reprise : celle de la pâtisserie "Au Chantilly" par un tout jeune couple, M. et Mme Vangansbeke, le 7 Octobre dernier. Lui est aux fourneaux, elle tient le magasin. Avec professionnalisme et enthousiasme, ils se lancent dans la grande aventure. Cette activité, très prenante, ne leur laisse guère beaucoup de temps pour les loisirs. Et puis, avec l'approche des fêtes, il faut assumer : pâtisseries, chocolat, glaces et confiseries seront très appréciés.

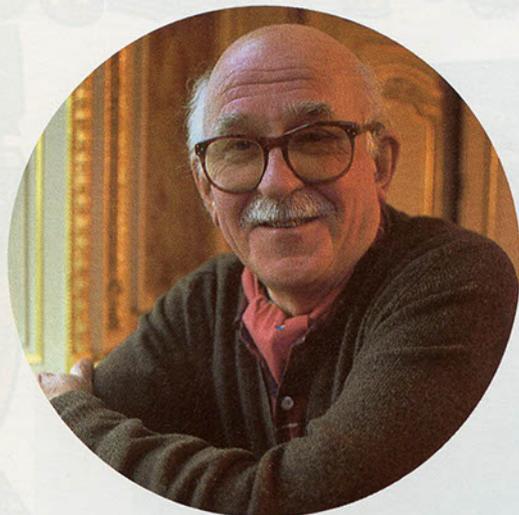


M. Régis Sens. M. Sens tient une graineterie, rue de la Gare, depuis 35 ans. "Cette activité m'a apporté beaucoup de satisfactions même si, aujourd'hui, les choses sont devenues beaucoup plus difficiles à cause notamment des charges financières, de la concurrence". En 35 ans, le métier a évolué. L'agrandissement du magasin s'est accompagné de la vente nouvelle de cadeaux. "Avant on avait des clients" poursuit M. Sens "maintenant, ça devient une clientèle. A quelques clients réguliers se sont ajoutés beaucoup de clients de passage. Il faut se diversifier, de plus en plus, dans l'offre de vente". A 59 ans, M. Sens aspire à la retraite... l'esprit tranquille car c'est son fils qui reprendra l'activité.



L'année dernière, des visites du chantier du métro ont été organisées à l'intention des commerçants. Elles ont été très appréciées.





L'emploi, le bénévolat sont dans des registres différents - mais qui savent parfois se rejoindre - des thèmes d'actualité, développés et amplifiés par Michel Carnois et la Municipalité de Croix. Il est un homme, ("parmi d'autres", s'empressera t-il d'ajouter) croisien depuis toujours, qui fonce tête baissée dans les deux domaines...



L'atelier bois d'Inser'Croix est, aujourd'hui, en pleine évolution.

Vois, juge et agis !

...faisant don de son temps libre et de ses connaissances et compétences acquises au bénéfice de personnes en difficulté : les personnes mises par décision de justice sous tutelle ou curatelle, les personnes sans emploi ou en quête d'aide pour monter une affaire et trouver ou retrouver une place dans le monde du travail.

Cet homme, c'est Charles Luc Toulemonde. Il est un personnage ! Quoiqu'on en dise ! Un homme qui a appris et continue à apprendre - car tellement curieux, tellement amoureux de la vie et du vécu des autres - et qui n'hésite jamais à faire profiter les autres - encore ! - de ses acquis.

Ainsi, il n'hésite jamais à vous rappeler une devise qu'il a depuis longtemps faite sienne : "Voir, juger, agir" ou encore "Cessons de discuter, essayons de faire". A 74 ans, il continue de rouler sa bosse et tenter de convaincre. Il agit en particulier, dans des domaines qui lui tiennent beaucoup à cœur : la gérance de tutelle, l'emploi et l'insertion par le biais de l'association Inser'Croix (association d'insertion montée en faveur des personnes bénéficiant du R.M.I.) ou de la Cigale (Club d'investisseurs ayant pour but d'épauler de nouveaux entrepreneurs détenteurs de projets solides).

La gérance de tutelle consiste à venir en aide aux personnes dites par la justice, de manière temporaire ou permanente, incapables d'exercer seules les actes de la vie civile. Il s'agit notamment de gérer leur patrimoine, de régler des dossiers administratifs mais aussi d'apporter un

soutien moral et amical. Ce n'est donc pas une activité à prendre à la légère. Outre l'implication qu'elle engendre sur le plan humain, elle nécessite un certain sens des responsabilités et une assez grande disponibilité. Peu souvent évoquée au grand jour, elle est néanmoins essentielle. Rappelons qu'elle est décidée par le juge des tutelles siégeant au Tribunal d'Instance (voir ci-joint).

Autre domaine d'intervention pour Charles Luc Toulemonde : la Cigale. Celle-ci est une institution mise en place plus récemment, en Janvier 96 (voir Vivre à Croix n° 59 et n° 60). Ce club d'investisseurs rassemble 20 personnes issues de milieux socio-professionnels fort différents. Ce qui constitue son grand intérêt en terme de conseil ou d'appréhension des dossiers. Elle vient, pour son premier investissement, d'accompagner une jeune fille souhaitant organiser un service de traduction et d'interprétariat d'un haut niveau. Elle étudie, aujourd'hui, un projet lié aux transports, un autre à la restauration et reste à l'écoute de tous les rêves et les espoirs... pourvu qu'ils soient sérieux !

Enfin, Inser'Croix, atelier mis en place en faveur des personnes en grande difficulté, autour d'une activité liée à la fabrication de petit bois et à la rénovation de palettes, s'engage sur de nouvelles voies grâce à l'action notamment de plusieurs bénévoles très actifs qui y consacrent beaucoup de temps (nous y reviendrons prochainement dans ce journal...).

Des pistes pour tous ceux qui, aujourd'hui, souhaiteraient s'engager !

Si vous êtes intéressé par

Inser'Croix

L'association gère un atelier qui fabrique, répare ou transforme des palettes en bois en petit bois de chauffage et en palettes neuves. Il permet aux participants de développer les savoir-faire professionnels et de préparer leur accès à l'emploi. Inser'Croix dispose d'un conseil d'administration composé de bénévoles :

- Mme M. Colin, Présidente de Inser'Croix,
- Mme Ballande,
- M. Caes,
- M. Carnois,
- Mme N. Delobel,
- Mme Desbonnets,
- M. G. Maes,
- M. Pouillet,
- M. Segard,
- M. Toulemonde.

L'atelier se situe au 202, rue Delescluse.

Si vous êtes intéressé par

La cigale

Dernières nouvelles...

A l'entrée de l'hiver, la Cigale Croisienne Croissance - faisant mentir la fable qui décrit l'imprévoyance de son illustre aïeule - a fait quelques provisions financières afin d'apporter son soutien à des créateurs de petites entreprises.

Au cours de son Assemblée Générale du 15 Novembre, elle a procédé à l'examen du suivi de sa première réalisation : tout va bien ! Elle a aussi examiné trois autres dossiers concernant l'informatique, le transport, la restauration. Sans doute seront-ils retenus. Mais peut-être d'autres demandeurs sont-ils encore cachés dans notre bonne ville. Nous les attendons. D'autre part les Cigaliens se proposent de lancer une large campagne d'information en Janvier 1997.

Enfin, connaissance a été prise du vaste projet : Versant Nord Est Initiative. Affaire à suivre avec le plus grand intérêt !

INFORMATION :

Association des Cigales du Nord
2, rue St-Vincent - 59890 QUESNOY-SUR-DEULE
Tél. : 03 20 78 65 00 - Fax : 03 20 78 66 33

Si vous êtes intéressé par La gérance de tutelle ou de curatelle

L'objet de la tutelle ou de la curatelle est la mise sous sauvegarde de justice de personnes incapables, majeures ou mineures, d'exercer seules les actes de la vie civile. La tutelle nécessite une représentation permanente, la curatelle impose d'agir avec le concours de la protégée. Les oisifs, les prodigues, les personnes présentant une altération de leurs facultés mentales ou corporelles empêchant l'expression de la volonté par suite de l'âge, de la maladie, l'intempérance, l'infirmité, la solitude, le désintérêt à leur sort peuvent être dits incapables. Le majeur lui-même, le conjoint ou sa famille, le ministère public peuvent faire état de l'incapacité. C'est le juge des tutelles auprès du tribunal d'instance qui décide de la mise sous tutelle. Le conjoint est en principe tuteur de droit. Des personnes physiques ou morales peuvent être tuteurs ou curateurs. Ceux-ci peuvent accomplir tous les actes de la vie civile en matière de gestion du patrimoine : perception des revenus, paiement des dettes, administration des biens immobiliers, gestion de valeurs mobilières, succession-testament. Par rapport au bénévolat, la décision de tutelle ou curatelle, sanctionnée par un document légal, donne au tuteur ou curateur des moyens juridiques d'intervention auprès des personnes, services, administrations. Si elles sont sources parfois de soucis et de certaines difficultés, elles procurent également de nombreux apports personnels.

Si vous êtes intéressé par la tutelle ou la curatelle, contactez Monsieur Toulemonde au 03 20 72 10 05



Sont membres de la Cigale Croisienne :

- M. C.-L. Toulemonde, gérant,
- M. A. Coussement, secrétaire,
- M. G. Sion, trésorier,
- M. E. Chan,
- M^{me} M. Colin,
- M. R. Despretz,
- M. L. Detournay,
- M. J. Dubar,
- M. V. Frère,
- M. R. Lepoutre,
- M. C. Michaud,
- M. X. Requillart,
- M. G. Thiriez,
- M^{me} C. Vivier,
- M. T. Vivier,
- M. S. Debeunne,
- M. G. Hennion,
- M. S. Ritow,
- M. E. Roussel Pollet,
- M. J.-M. Verplancke,
- M^{me} J. Villain.

LES RESTAURANTS DU COEUR

Les restos à cœur ouvert !

Avec l'hiver, les restos du cœur redeviennent d'actualité, même si l'on a bien conscience que des besoins se font sentir tout au long de l'année.

A Croix, l'association que dirige Christian Fauvarque, fonctionne ardemment depuis 10 ans.

En ces quelques années, lui et les dix bénévoles qui l'entourent ont vu les



Lors d'une réception en Mairie, des denrées récoltées par les enfants ont été remises aux responsables des restos du cœur.

choses bien évoluer et leur charge de travail sérieusement augmenter.

A l'époque du lancement de l'association, ils assuraient une distribution de denrées alimentaires pour 130 personnes. L'année dernière, les bénéficiaires étaient 323, 179 adultes et

144 enfants. Parmi eux, on dénombrait encore 41 personnes seules, surtout des jeunes, - qui s'ils ont moins de 25 ans et sont sans famille, sont sévèrement touchés par les conséquences de la crise économique - et 31 familles monoparentales. Notons également que dans le Nord - Pas-de-Calais est distribué 10 % de l'aide totale donnée dans toute la France.

Désormais, deux distributions sont organisées, le lundi et le jeudi, au lieu d'une seule autrefois.

Celles-ci ont lieu dans la salle du Crêchet, mise à disposition par la Municipalité depuis trois ans au lieu de la petite maison située, rue Paul Lafargue. Ce déménagement a permis d'améliorer l'accueil des personnes, qui peuvent attendre à l'abri des intempéries et engager la conversation avec les bénévoles de l'association autour d'un café. Il ne faut pas le cacher, les contraintes pour ces derniers ont grandi avec le temps.

Assurer une telle mission, ce n'est pas rien ! Et l'on reconnaît là bien du dévouement et de la bonté d'âme !

Les jours de distribution, la journée commence tôt. A 7 h 30, avec la collaboration du personnel et d'un véhicule municipaux, il faut aller chercher la marchandise à Tourcoing, centre dont dépend l'association croisienne, la contrôler. Puis à Croix, il faut organiser la distribution pour être prêt dès

l'ouverture des portes. Les personnalités et le dynamisme des bénévoles de Croix sont, aujourd'hui, reconnus. Ils reçoivent le soutien de quelques entreprises qui reconnaissent leur action. De plus, les Croisiens sont généreux. Et



Les écoles s'investissent, chaque année, beaucoup pour les restos du cœur.

Christian Fauvarque se félicite de n'avoir, par exemple, jamais manqué de pain ; les boulangers locaux offrent volontiers cette marchandise. Il rappelle les initiatives prises régulièrement par les enseignants et notamment ceux de l'école Jean Zay.

Aujourd'hui, alors que débute la dixième campagne, les sentiments se mêlent les uns aux autres : l'inquiétude de voir les choses grandir, prendre toujours de l'ampleur, le plaisir de donner, d'aider, le réconfort surtout... et l'amertume un peu !

Mais ils sont là, tous prêts pour cette nouvelle saison qu'ils ont coutume de terminer toujours deux semaines après la clôture officielle, soit à la fin du mois de Mars.

Du nouveau à la piscine

Il y a du nouveau à la piscine !

En effet, le déjà large éventail d'activités proposées au public s'agrandit encore !

Récemment, les heures des séances publiques ont été étendues, et en Janvier démarreront **les premiers cours de natation prénatale**.

Comme son nom l'indique, celle-ci concerne les futures mamans, de la conception à la naissance du bébé. Il s'agit là d'une pratique désormais assez répandue, correspondant à une attente, et à un véritable plaisir des pratiquantes !



Donc, dès Janvier, le mardi de 12 h à 13 h 30, les femmes enceintes pourront inscrire sur leur agenda un rendez-vous à la piscine.

Qu'elles n'aient aucune inquiétude ! L'éducateur de bassin est formé à cet effet, une sage-femme assiste à la séance. C'est Madame Marie-Pascale Ferret, sage-femme à l'hôpital Paul Gellé et assurant déjà de tels cours à la piscine de Roubaix qui va assumer une pareille mission. Ajoutons qu'il s'agit d'une véritable collaboration entre le

maître-nageur et la sage-femme. Précisons également qu'il n'ait pas besoin de savoir nager pour se laisser séduire. De plus, le petit bassin sera entièrement réservé à cet usage, en plus d'une partie du grand bassin.

Les bienfaits de cette discipline ont d'ores et déjà été démontrés. Au-delà des aspects bénéfiques pour la santé, il s'agit également d'offrir à la future maman la possibilité de se faire plaisir et de pratiquer une activité sportive complètement spécifique et adaptée à son état.



Pour 5 séances, il en coûtera 180 F (l'entrée de la piscine est comprise. L'absence à une séance n'entraîne pas la perte de celle-ci).

L'activité démarrera mardi 7 Janvier.
Laissez-vous tenter !

La piscine offre un large panel d'activités, jugez par vous-même !

AQUAGYM (certificat médical obligatoire)

Lundi : de 12 h 20 à 13 h 15 (tonique) - de 16 h à 17 h (détente)

Mardi : de 19 h 30 à 20 h 30

Jeudi : de 12 h 20 à 13 h 15 (tonique) - de 16 h à 17 h (détente)

Vendredi : de 20 h à 21 h (tonique)

NAGE AVEC PALMES ET BOUTEILLES (certificat médical obligatoire)

Lundi : de 18 h à 18 h 45 • **Mardi** : de 19 h à 19 h 45 • **Vendredi** : de 18 h à 18 h 45

DÉCOUVERTE AQUATIQUE

Mardi : de 17 h à 17 h 45 (jeunes enfants de 3 à 5 ans)

JARDIN D'ENFANTS

Mercredi : de 9 h à 10 h

LEÇONS DE NATATION

Lundi : de 12 h 15 à 13 h (adultes) - de 17 h à 17 h 30 et de 17 h 30 à 18 h (enfants)

Mardi : de 18 h à 18 h 30 (enfants + perfectionnement enfants) - de 18 h 30 à 19 h (adultes)

Mercredi : de 10 h 15 à 10 h 45 (enfants) - de 11 h à 11 h 30 (perfectionnement enfants)

Jeudi : de 17 h à 17 h 30 et de 17 h 30 à 18 h (enfants) - de 18 h 15 à 18 h 45 (adultes)

Vendredi : de 17 h 30 à 18 h (enfants + perfectionnement enfants) - de 19 h à 19 h 30 (adultes)

NOUVEAU : NATATION PRÉNATALE

Mardi : de 12 h à 13 h 30

7^e FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

La MJC/Maison Pour Tous de Croix organise son 7^e Festival de Musique de Chambre. Il aura lieu du 19 Janvier au 7 Février 1997. Cette année encore, le Festival réunira musiciens confirmés et jeunes artistes. Rendez-vous de musiciens internationaux et régionaux, le festival propose un programme de qualité avec :

Dimanche 19 Janvier 1997
le Trio Gossart
Clarinette, Basson, Piano.

Dimanche 26 Janvier 1997
le Quatuor "Autour de la Contrebasse"
Contrebasses, Piano, Accordéon.

Vendredi 31 Janvier 1997
un Trio : Chant, Piano, Clarinette.

Dimanche 2 Février 1997
le Trio à Cordes : Alto, Violon, Violoncelle avec Federico Agostini.

Vendredi 7 Février 1997
le Trio Impromptu
Flûte, Violoncelle, Piano.

La diversité des œuvres présentées (du classique à la musique du XX^e siècle) et des formations invitées, est destiné à un large public, musiciens confirmés, comme pour toutes les personnes découvrant la musique classique.



Pour plus de renseignements :

MJC/Maison Pour Tous,
93, rue Jean-Jaurès 59170 CROIX
Tél. 03 20 72 42 12

REVER AVEC LES ANTIQUAIRES



Inscrit, cette année, à la fin de Février et début Mars, le 12^e Salon des Antiquaires va une fois de plus tenir toutes ses promesses. Organisé par Daniel Radonic avec la

collaboration de la Ville, le Salon a acquis une belle renommée grâce au très haut niveau de l'exposition. Une trentaine de participants seront présents, dévoilant des pièces d'une rare

beauté. Ce Salon a aussi une autre particularité ; c'est un endroit où l'on se sent bien, un site dans les allées duquel on aime déambuler de stand en stand, rencontrer les antiquaires, discuter. L'on peut, aussi, aisément demander le conseil d'un expert, toujours présent sur place. De taille humaine, organisé très professionnellement, présentant des objets et meubles de qualité, le Salon présente d'excellents atouts pour marquer sa 12^e édition d'un grand succès.

SALON DES ANTIQUAIRES
les 27 et 28 Février, 1^{er}, 2 et 3 Mars
Salle des Fêtes Gustave Dedecker



BOURSE AUX ARMES

La deuxième Bourse aux Armes
aura lieu le dimanche 12 Janvier,
Salle des Fêtes Gustave Dedecker,
de 9 h à 17 h.

Une exposition sur l'Indochine de 1945 à 1954 y sera jointe.

La manifestation est organisée par les Combattants Volontaires et les collectionneurs d'armes et d'uniformes de Croix et de Tourcoing.

Y participent :

- la Légion Étrangère,
- l'Armée de l'Air,
- la Marine,
- A.N.S.O.R.A.A.
- H.W.W. de Tourcoing.

Entrée : 10 F

CHORALE

La chorale Sortilège
présente un concert
le dimanche 9 Février
à 16 heures,
salle Jacques Brel.





Un Salon du Mariage est organisé par des étudiantes en BTS avec la collaboration de Madame Merigond, imprimeur, et les Services Municipaux.

De nombreux commerçants ou artisans ont d'ores et déjà répondu favorablement à cette invitation, persuadés que ce genre de manifestation plaît fortement au public.

A G E N D A

SALON DU MARIAGE

Toutes les interventions possibles et imaginables de professionnels, envisagées lors de telles occasions seront représentées. Accueil, renseignements, orientations, nouvelles idées seront au programme pour, sans doute, faciliter la tâche de futurs mariés que de si longs préparatifs peuvent parfois inquiéter. Ce sera, également, un bon motif de déplacement pour tous les curieux.

En tout cas, cette initiative démontre,

s'il en était besoin, la qualité, la complémentarité et le dynamisme du commerce croisien.

Salon du Mariage :
Samedi 18
et dimanche
19 Janvier,
de 14 h à 19 h.
Salle Gustave
Dedecker.



Photo Salon du Mariage

75 ANS ET UN PREMIER SALON

Le Radio Club du Nord de la France a fêté son 75^{ème} anniversaire, cette année. A cette occasion, l'Assemblée Générale s'est tenue Salle des Fêtes Gustave Dedecker. Un large historique permet de prendre en compte l'évolution de cette activité et des conditions difficiles dans lesquelles elle s'exerça notamment dans les moments de guerre, tout en étant capitale à cette période.

Le Club a connu une certaine renaissance en 1993 avec son arrivée à Croix.

A l'Office Culturel, sont ainsi dispensés des cours pour l'obtention du certificat d'opérateur radio téléphoniste et radio télégraphiste de radio amateur, qui inté-



ressent un large public dès l'âge de 13 ans.

Enfin, un premier salon de radio amateurisme se déroulera :

les 8 (de 14 h à 19 h)
et 9 Février (de 9 h à 18 h),
Salle des Fêtes Gustave Dedecker.
 Y participeront des sociétés d'autres départements ainsi que de pays limitrophes.

Une occasion de mieux faire connaissance avec cette discipline !

MARIONNETTES

CRÉATION

26 - 27 Décembre - 2 et 3 Janvier :
Le Père Noël tête en l'air

Il n'est pas raisonnable le Père Noël, vouloir grimper en haut d'une montagne pour jouer au toboggan. Arriva ce qui devait arriver, une chute vertigineuse, et le pauvre Père Noël, tombe sur la tête et perd la mémoire.

8 - 15 Janvier : Pinocchio

Adorable petit pantin de bois, sorti des mains de l'artiste, Pinocchio nous entraîne dans ses aventures farfelues ; il part découvrir, comprendre la vie et promettre (parole de petit enfant) de ne plus jamais recommencer.

22 - 29 Janvier - 5 Février :

De l'autre côté du miroir

Pauvre Julie, adorable petite chenille, enfermée par hasard dans une vieille armoire. Devenue papillon, elle n'aura qu'une envie, quitter ce monde d'objets oubliés, pour passer dans un autre monde.

12, 13, 18, 19, 20, 21, 25 et
26 Février : Les mangeurs de chagrins
Conte du Guatemala

Minuscules petites poupées, au pouvoir magique, ces mangeurs de chagrins, retrouvent chaque soir les enfants, écoutent leurs histoires et leurs peines. Grâce à elles, tout s'efface, la tristesse s'en va, et le monde retrouve ses couleurs.

Les reportages

SIBÉRIE

Peuples de la Taïga
 Reportage d'Hélène Afonina
 & Gilles Elkaim
 Vendredi 17 Janvier
 20 h 15 - Salle Jacques Brel.

DES ALPES À LA CAMARGUE

Le Rhône
 Reportage de Bruno Floquet
 Vendredi 7 Février
 20 h 15 - Salle Jacques Brel



Grâce à cette très jolie œuvre, les enfants de l'école Jean Jaurès ont remporté le deuxième prix d'un concours organisé, en fin d'année scolaire dernière, par le Furet du Nord et parrainé par l'inspection académique. Il s'intitulait : "le Nord en couleurs".

150 écoles y ont participé. Les jeunes croisiens, partant d'une bibliographie proposée, ont imaginé représenter un enfant à bord d'un bateau voguant vers l'avenir mais dépositaire précieux de son passé et de son identité. Tous les symboles sont donc présents : les maisons flamandes, les moulins, les géants, les pavés, la côte... sur une œuvre en relief plus vraie que nature.

Le prix de 2000 F a permis de financer le démarrage d'ateliers d'arts plastiques et d'informatique.

Ci-dessous, les enfants sont félicités sur un podium, installé sur la Grand Place de Lille.

